Communiqué de Presse

Coopération bilatérale Maurice-France

Signature le 18 juillet 2019, d'un accord de partenariat visant à renforcer le domaine de la recherche à Maurice par le biais d'un dispositif opérationnel destiné à favoriser l'émergence de partenariats de recherche à travers la mobilité de chercheurs entre les deux pays

Le 18 juillet 2019, Madame Leela Devi DOOKHUN-LUCHOOMUN, Ministre de l'Education et des Ressources humaines de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et Monsieur Emmanuel COHET, Ambassadeur de France signeront, lors d'une cérémonie officielle qui se tiendra au Ministère à Phoenix - un accord de coopération scientifique et pour la recherche, franco-mauricien de « ***Partenariat Hubert Curien (PHC) »***, en co-financement entre les deux états.

La République de Maurice rejoindra ainsi les 55 pays du monde signataires d'un PHC, parmi lesquels 6 en Afrique, dont 3 au Maghreb et 3 en Afrique sub-saharienne (Kenya, Afrique du Sud et Soudan). Ce partenariat-type, une initiative interministérielle française du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, constituera un instrument privilégié de la coopération scientifique bilatérale entre la République de Maurice et la République française.

En effet, les Partenariats Hubert Curien (PHC) sont des programmes bilatéraux finançant la mobilité de chercheurs dans le cadre de projets de recherche conjoints, cofinancés avec un partenaire étranger. Largement diffusés et reconnus au sein de la communauté scientifique française, les PHC visent en priorité à soutenir l'amorçage de nouveaux partenariats scientifiques entre équipes françaises et étrangères en favorisant la participation active des jeunes chercheurs. Les PHC sont organisés selon une procédure harmonisée prenant en considération les spécificités du pays partenaire. C'est ainsi que le PHC de Maurice sera baptisé par la partie mauricienne, afin qu'il dispose d'un nom propre à la réalité historique, scientifique, géographique et culturelle de Maurice.

Avec ce nouveau PHC France Maurice, les relations entre Maurice et la France prennent un nouveau tournant, en droite ligne avec les objectifs du gouvernement mauricien de transformation de l'île en '*knowledge hub',* en permettant aux chercheurs mauriciens de se joindre à la communauté scientifique internationale à travers des projets de recherche innovants et d'importance stratégique pour le pays.

On peut rappeler que la République de Maurice et la République française, outre leur relation historique, ont tissé des liens d'amitié qui datent de plus de 50 ans. Le premier accord de coopération culturelle et technique entre ces deux Etats fut signé en 1968, dès l'accession de Maurice à l'indépendance. Depuis, cette coopération n'a fait que se renforcer. A l'occasion de cette cérémonie de signature du partenariat Hubert Curien, les deux parties auront l'occasion d'évoquer les grandes lignes de cette longue et fructueuse coopération, plus particulièrement dans le domaine de l'éducation.